

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES ENTRAÎNEURS 2018

Document non contractuel

Le thème de la formation

« Le coaching et les adolescents – niveau 1 »

Le descriptif de la formation

Cette formation « *Le coaching et les adolescents – niveau 1* » est une **formation professionnelle continue** qui s'adresse à **tous les entraîneurs des disciplines des sports de glace** (cf. pré-requis ci-dessous).

Cette formation est organisée par Anais BERTHET (CTN FFSG) et mise en place avec l'intervention d'Emilie CHAMAGNE, Psychologue clinicienne et Psychologue du Sport.

Participer à ce module de formation, c'est vous permettre d'acquérir des connaissances nécessaires pour mieux prendre en compte les adolescents au quotidien.

Les objectifs de la formation

1. Acquérir des connaissances théoriques sur la psychologie des adolescents sportifs
2. Développer des « savoir être » sur la posture du coach face à des adolescents sportifs
3. Bénéficier d'outils de communication pour comprendre et agir en tant que coach

Le tarif d'inscription

Coût pédagogique : **100 €** pour les professionnels et **50 €** pour les bénévoles

Les frais de transport, restauration et hébergement sont à la charge des participants.

Les informations pratiques

Les pré-requis d'entrée en formation :

- Être licencié FFSG
- Être en activité auprès d'un club affilié à la FFSG
- Être titulaire d'un diplôme d'Etat ou d'un diplôme fédéral des sports de glace ou être en formation préparant à un diplôme d'Etat

Les dates et horaires de la formation :

le lundi 1er octobre 2018 de 10h00 à 18h30

Le volume de la formation :

7 h de formation en salle, coordonnées par l'INFMG

L'effectif prévisionnel :

8 stagiaires minimum, 25 maximum

Le lieu de formation

Grenoble (lieu exact à confirmer)

Les pièces à fournir pour s'inscrire :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Le règlement des frais de formation selon les conditions décrites

PÉRIODE D'INSCRIPTION : De maintenant jusqu'au **10/09/2018**

DOSSIER D'INSCRIPTION A ENVOYER A :

INFMG / FFSG - 41/43 rue de Reuilly - 75012 PARIS - contactinfmfg@ffsg.org

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISÉ

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

L'intervenante, Emilie CHAMAGNE



Psychologue Clinicienne (DESS Psychologie Clinique et Psychopathologie, Paris 7 2000)
Psychologue du Sport (DU Psychologie du Sport et Préparation Mentale, Reims 1998)
Formation Mind Full Ness et imagerie mentale, Bordeaux 2012

Emilie CHAMAGNE exerce en tant que psychologue au sein de « MILPERF », accompagnement psychologique à la performance et préparation mentale située à Lyon. MILPERF accompagne les sportifs de Haut Niveau engagés dans la compétition et les coaches.

Elle intervient dans différents Pôles Espoir de la région Auvergne Rhône Alpes, en partenariat avec la DRDJSCS, dans les clubs de sport, à l'UFRAPS de Lyon et auprès de sportifs et d'entraîneurs en prise en charge individuelle.

Elle fait également partie du réseau PREVDOP : prévention du dopage et des conduites dopantes auprès des sportifs de haut niveau.

Le contenu pédagogique prévisionnel

Toutes les interventions sont effectuées dans le respect des personnes et selon le principe de la neutralité bienveillante. Les apports théoriques sont issus de données scientifiquement validées. Ils font échos à la réalité du travail de terrain et permettent un échange constructif entre la pratique et la théorie. Il s'agit en particulier d'amener chaque participant à une réflexion à propos du savoir, savoir-faire et savoir être concernant son activité sous l'angle de la thématique psychologique abordée.

L'adolescent sportif, quelques clés :

- **Savoirs** : les clés théoriques sur la psychologie du développement, adolescence et sport.
- **Savoir être** : ma posture de coach sur comment communiquer efficacement avec un adolescent sportif et dans une organisation sportive.
- **Savoir-faire** : cas pratiques et mises en situation avec des outils de communication pour comprendre, agir et réagir.

Le planning prévisionnel

10h00-10h15 : Accueil
10h15-10h30 : Ouverture
10h30-13h00 : L'adolescent sportif, quelques clés : savoirs et savoir être (posture du coach)
13h00-14h30 : Repas Libre
14h30-17h45 : Savoir-faire : cas pratiques et mises en situation (les outils de communication)
17h45-18h30 : Bilan de la formation

Les modalités de formation, d'évaluation et de sanction de la formation

- Cours théoriques ;
- Échanges collectifs en ateliers thématiques ;
- Questionnaires de fin de formation ;
- Délivrance d'une attestation de fin de formation.

FICHE D'INSCRIPTION - FPC ENTRAINEURS - COACHING ET ADOLESCENTS - NIVEAU 1

GRENOBLE, le 1er OCTOBRE 2018

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐

NOM, PRÉNOM (en Majuscules) :

Date de Naissance :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

E-mail (obligatoire) :

Tél. (obligatoire) :

N° de licence :

Fonction/Emploi :

Nom du club :

ADRESSE du club :

Email du club :

MODE DE RÈGLEMENT

- ☐ Règlement personnel
☐ Règlement effectué par l'employeur : ci-joint un chèque de 100 € à l'ordre de l'INFMG.
☐ Règlement effectué par un OPCA :

NOM de l'OPCA :

Personne contact :

Tél. ou mail (obligatoire):

Adresse :

NB : Les conventions ou contrats de formations professionnelles ainsi que tout élément administratif réglementaires sont à retirer auprès de : contactinfmg@ffsg.org

Seules les personnes ayant acquitté les droits d'inscription pourront participer à la formation.

Le prix de la formation n'inclut aucun frais de transport, de restauration ou d'hébergement.

PIECES A JOINDRE : (Tout document manquant sera susceptible d'empêcher l'entrée en formation)

- ☒ Si financement par un OPCA, joindre l'accord de financement
☒ Un chèque de règlement
☒ La fiche d'inscription remplie

Fait à : le
(Le cas échéant, cachet de l'employeur) :

Nom, signature
(en signant, je m'engage à accepter les CGV)

FICHE A RETOURNER A L'ADRESSE POSTALE CI-DESSOUS

AU PLUS TARD, LE 10 SEPTEMBRE 2018

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE LA GLACE

41-43 Rue de Reuilly- 75012- Paris. Tel +33(0)1 43 46 35 81 – Fax +33(0)1 43 46 99 78
Email contactinfmg@ffsg.org. SIRET : 79319909200024 N° activité OF 11 75 50445 75

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES FORMATIONS DISPENSEES PAR L'INFMG

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de formation de l'Institut National de Formation aux Métiers de la Glace (INFMG). Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formations professionnelles continues ou qualifiantes de l'INFMG. La signature de la fiche d'inscription vaut, pour le signataire de l'inscription et pour le participant, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

Ces conditions générales de vente s'appliquent à compter d'un mois avant le début de la formation.

ARTICLE 1 : Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide d'une fiche d'inscription. Celle-ci doit être envoyée à l'INFMG au plus tard 21 jours avant le début de la formation, avec le règlement à l'ordre de l'INFMG. Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée. Si le nombre d'inscriptions est trop faible ou trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine action identique (article 6).

Les contenus énoncés dans le descriptif de la formation sont susceptibles d'être adaptés à l'évolution de l'actualité dans le secteur concerné.

ARTICLE 2 : Convocation et attestation de participation

Une convocation est adressée pour transmission au participant huit (8) jours avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation. L'attestation de participation formation ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité de la formation effectuée. Elle est envoyée au participant accompagnée de la facture acquittée.

ARTICLE 3 : Prix

Toute action de formation engagée est due en totalité en conformité avec l'article 6 des présentes conditions générales de vente. Les prix comprennent les frais pédagogiques et les supports remis aux participants.

ARTICLE 4 : Facture et conditions de règlement

Après réalisation de la formation, l'INFMG envoie une facture acquittée à la structure ou personne concernée.

ARTICLE 5 : Rétractation/annulation

A compter de la date de signature de la fiche d'inscription, le participant a un délai de dix (10) jours francs pour se rétracter. Il en informe l'INFMG par mail avec accusé de réception (contactinfmg@ffsg.org). Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du participant. En cas d'absence non justifiée du participant, l'INFMG retiendra les sommes qui lui sont dues pour la réalisation de la formation.

L'INFMG se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation au plus tard huit (8) jours avant le début de la session, si le nombre de participants inscrits est insuffisant. En cas d'annulation de la part de l'INFMG, elle s'engage à rembourser la totalité du prix versé, sauf en cas de report de l'inscription à une date ultérieure acceptée par la structure et/ou le participant.

ARTICLE 6 : Dispositions diverses

Les informations concernant le participant et/ou la structure qui l'envoie et figurant sur la fiche d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le participant et/ou la structure qui l'envoie dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de l'INFMG. Les documents mis à dispositions du participant sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de l'INFMG est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

ARTICLE 7 : Différends éventuels

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend qui pourrait naître à l'occasion de l'exécution ou de l'interprétation de la présente convention. En cas de désaccord persistant, tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention qui n'aurait pu être réglé de façon amiable entre les Parties, sera porté devant les tribunaux compétents.